

République Française

MAIRIE

de

SIRAN

(Cantal)



Siran, le 24 août 1918.

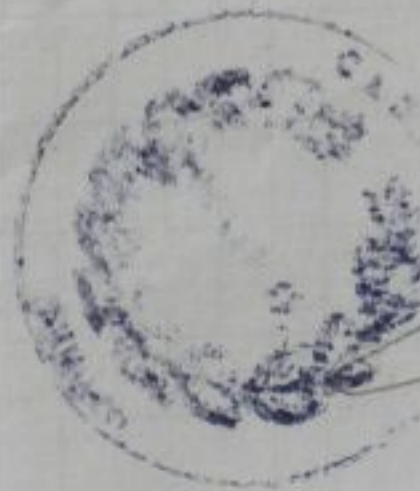
Le Maire de Siran
à Monsieur le Préfet du Cantal.

Monsieur le Préfet,

J'ai l'honneur
de vous prier de vouloir bien
viser le passeport de M.
Peypal Louis, domicilié dans
ma commune, qui doit se
rendre à Madrid pour
reprandre ses affaires commerciales.

J'auriez agréer,
Monsieur le Préfet,
l'hommage de mon respectueux
dévouement.

Le Maire,



Balthus

Je tiens à la 2^e son
Des d'observations

Décision de M. le Secrétaire
à Piter

